



## Trophées de Robotique 2020 ... Conditions de participation ...

### PRÉSENTATION GÉNÉRALE

## Introduction

Les Trophées de Robotique constituent un défi ludique, scientifique et technique proposé aux jeunes de 7 à 18 ans de primaires, collèges ou lycées (les participants sont acceptés jusqu'à la terminale et donc peuvent avoir un tout petit peu plus que 18 ans dans certains cas), réunis en clubs ou dans le cadre de projets scolaires.

Cette rencontre permet de nombreux échanges de savoirs et savoir-faire entre les participants.

Pour découvrir plus en détail les Trophées de Robotique, le site <http://www.tropheesderobotique.fr/> est accessible.

## Thème et règlement

Les participants doivent concevoir puis réaliser un robot filoguidé, conforme au règlement et à l'esprit de cette rencontre, apte à participer aux épreuves dont le thème cette année est **Sail the World** !

Les jeunes sont encadrés par un adulte, mais la conception et la réalisation doivent être le fruit de leur réflexion et travail.

La participation aux Trophées de Robotique suppose la pleine acceptation du règlement ainsi que des interprétations que pourront en donner le comité d'arbitrage (pendant les phases préparatoires) ou les arbitres (pendant les rencontres).

Le thème ainsi que les annexes de fabrication des éléments de jeux peuvent être téléchargés sur le site <http://www.tropheesderobotique.fr/>

## Inscriptions

Les inscriptions seront reçues sur le site internet de Planète Sciences jusqu'au **31 décembre 2019**. Elles se font **uniquement par internet**, via le site : <https://www.planete-sciences.org/robot/poolzor/>

## Phase préparatoire

Pendant toute la phase préparatoire, nous encourageons fortement les équipes à tenir un blog expliquant au fur et à mesure l'avancement de la réalisation du robot (« carnet de bord »). La création de ce blog se fera automatiquement lors de l'inscription des équipes. La procédure à suivre y sera expliquée en détail.



## Trophées de Robotique 2020 ... Conditions de participation ...

Pendant toute la phase préparatoire, les participants pourront faire appel aux organisateurs locaux ou nationaux et au comité d'arbitrage pour les conseiller dans leur projet et leur apporter tous les renseignements souhaités sur le concours, ou bien en posant leurs questions sur le forum internet de l'Association : <http://www.planete-sciences.org/forums/>.

### Le jour de la rencontre

Le jour de la rencontre, chaque équipe doit présenter son travail, son projet de l'année sous forme d'un panneau au minimum. Toutes les autres formes créatives de support sont acceptées.

Pendant la rencontre, les équipes pourront inviter des supporters pour les encourager.

## CONDITIONS D'INSCRIPTION 2020

Cette année, à nouveau, Planète Sciences acceptera l'inscription de plusieurs équipes pour une même structure, dans la limite de 5 équipes par structure et des places disponibles sur chaque site d'accueil et sous réserve de respecter les conditions ci-dessous.

Les éventuelles équipes supplémentaires de chaque structure seront placées sur liste d'attente. Elles seront inscrites après la clôture des inscriptions en fonction des places restantes sur les rencontres locales.

Actuellement les structures reconnues sont :

- les établissements scolaires,
- les clubs indépendants,
- les associations,
- les centres de loisirs.

Une ville entière, par exemple, ne peut pas être considérée comme une structure. Si vous ne savez pas si votre structure est valide, n'hésitez pas à nous contacter.

Les équipes d'une même structure (d'un même lycée, par exemple) sont obligées de s'inscrire sous le nom de cette structure.

Une équipe est constituée par un groupe de jeunes encadré par un adulte. Un jeune ne peut pas faire partie de plusieurs équipes même si celles-ci appartiennent à la même structure.



## Trophées de Robotique 2020 ... Conditions de participation ...

L'un des principaux objectifs des Trophées de Robotique est de faire découvrir aux jeunes le travail en équipe. Par conséquent, ces conditions d'inscription ne doivent pas favoriser la création d'une multitude de petits groupes mais doivent toujours permettre d'avoir, si possible, des groupes conséquents permettant de remplir cet objectif.

Chaque équipe d'une même structure devra réaliser un projet original. On considère que les équipes, ou leurs encadrants, faisant partie d'une même structure peuvent communiquer et ainsi éviter de faire des robots semblables. Planète Sciences se réserve le droit de se renseigner sur la motivation des structures concernant l'inscription de plusieurs équipes, et de vérifier l'originalité des robots en demandant une description de chaque projet en amont des rencontres (attention, le fait de ne pas demander de description ne signifie pas que les projets sont reconnus comme différents). Les arbitres pourront **refuser deux robots identiques** appartenant à la même structure ou à deux équipes différentes le jour de la rencontre (pièces mécaniques identiques par exemple).

Il est rappelé que les différents systèmes servant à répondre au règlement doivent être entièrement conçus, réfléchis et montés par les équipes. La fabrication des pièces des systèmes peuvent être réalisées par l'encadrant, si les procédés de fabrication sont jugés dangereuses pour l'équipe ; ou bien réalisées par un sous-traitant.

Planète sciences se réserve le droit de refuser, à tous moments de la participation de l'équipe, tout système, s'il est jugé que cette règle n'a pas été respecté.

Si vous avez le moindre doute, n'hésitez pas à nous contacter.

### MODALITÉS D'INSCRIPTION EN FRANCE

En plus de remplir leur formulaire d'inscription, et comme tout club scientifique développant un projet avec Planète Sciences, les équipes qui participent aux Trophées de Robotique doivent être adhérentes de l'association. Vous pouvez adhérer à l'association nationale de Planète Sciences ou à l'une de ses délégations organisatrices (Ile de France, Occitanie, Haut-de-France, Sarthe, Auvergne-Rhône-Alpes...). Vous trouverez le bulletin d'adhésion de votre association pour l'année 2020 sur la plateforme d'inscription au concours ou sur le site internet de la délégation. Toute adhésion devra être impérativement retournée avant le **31 janvier 2020**.

Retrouvez plus d'informations sur le réseau Planète Sciences sur notre site internet : <http://www.planete-sciences.org>



## Trophées de Robotique 2020 ... Conditions de participation ...

En étant adhérent, vous pouvez participer à d'autres activités proposées par le réseau associatif de Planète Sciences, n'hésitez pas à vous renseigner sur le site Internet !

### Récapitulatif :

Pour être inscrit aux Trophées de Robotique 2020, il vous faut effectuer les actions suivantes :

1. Inscrivez-vous **en ligne** sur la plateforme d'inscription aux concours de robotique de l'association, au plus tard le **31 décembre 2019**:  
<http://www.planete-sciences.org/robot/poolzor/>
2. Lisez attentivement les conditions d'inscription.
3. Vous devez recevoir par email une confirmation de réception de votre demande d'inscription.
4. Choisissez l'association organisatrice la plus proche de chez vous à laquelle vous souhaitez adhérer
5. Téléchargez le bulletin d'adhésion mis en ligne soit sur le site internet de l'association Planète Sciences régionale choisie, soit sur la plateforme d'inscription.
6. Remplissez la fiche d'adhésion et renvoyez-la à l'association correspondante avec le chèque de cotisation du montant indiqué sur la fiche, au plus tard le **31 janvier 2020**.
7. La délégation à laquelle vous avez adhéré doit vous envoyer une carte d'adhérent qui vous permet de bénéficier des autres activités qu'elle propose.

Si vous ne recevez aucun mail de confirmation, vérifiez que l'email saisi sur internet ne contient pas d'erreur, puis manifestez-vous auprès de l'organisation nationale : [trophees@planete-sciences.org](mailto:trophees@planete-sciences.org).

*En application de la Loi Informatique et Libertés et du Règlement Général sur la Protection des Données, chaque participant au concours dispose d'un droit d'accès, de rectification, de modification, de suppression et d'opposition portant sur les données personnelles le concernant. Tout participant peut exercer ce droit sur simple demande envoyée à [poolzor@planete-sciences.org](mailto:poolzor@planete-sciences.org) en précisant ses nom, prénom et adresse postale et en joignant la copie d'un justificatif d'identité. Pour les mineurs, la demande peut être envoyée par un tuteur légal.*